

**RENCONTRE DES ANIMATEURS VOCATIONNELS PÈRES ET FRÈRES
A.V.P.F.**

**Maison Marie-Reine-des-Cœurs
1400 Montplaisir, Drummondville, QC**

Procès-verbal de la rencontre du 9 février 2006

Étaient présents : Ronald Beaulne, s.m.m., Jean-François Bégin, m.afr. associé, Gabriel Bolduc, f.m.s., Ernest Bourgault, f.é.c., Raymond Carrière, o.m.i., Paul Charbonneau, c.s.v., Georges Croteau, s.g., Jean-Louis Dubois, c.m.f., Charles Duval, c.ss.r., Jean Lemay, f.i.c., Michel Leone, s.s.p., Luc Marsolais, o.s.m., Alain Rodrigue, c.m.m., Jacques Taillefer, m.s.a., Serge Toupin, s.c.

1- Prière à la chapelle

Jean-Louis Dubois anime la prière d'ouverture à la chapelle à partir de l'évangile selon saint Luc 1, 46-56 (Le Magnificat).

2- Mot de bienvenue

Paul Charbonneau qui préside la rencontre souhaite la bienvenue à chacun et nous invite à un tour de table pour se présenter. Raymond Carrière est désigné pour être le secrétaire.

3- L'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté sur proposition de Georges Croteau et appuyé par Jacques Taillefer après avoir ajouté à **varia** : « le rapport sur le C.C.F.P.V. ».

4- Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Jean Lemay propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 octobre 2005, avec une petite correction à l'orthographe du mot procès-verbal à l'item 6 et 7.

5- Compte rendu d'une réunion de l'exécutif de l'AVPF tenue à Outremont, le 29 novembre 2005.

Nous accueillons ce rapport de la réunion qui nous est présenté par Jean Lemay, f.i.c.

Il est question : - de certains critères retenus pour accorder un soutien financier à des projets qui pourraient être soumis à l'AVPF (cf : no. 6.1);

2.

- d'un projet vocationnel que l'exécutif présente à l'assemblée pour approbation de son soutien financier (**cf : no. 6.2**);
- du rapport financier 2005 et du budget 2003 (**cf : no. 6.3**);
- d'un temps de partage de nos activités vocationnelles lors de notre rencontre du 9 février (**cf : no.7**);
- des personnes ressources possibles pour notre réunion en octobre prochain (**cf : no.8**);
- enfin, du calendrier pour nos 2 prochaines rencontres (**cf : no. 10**).

6- Suivi de la réunion de l'exécutif du 29 nov. 2005

6.1 Critères pour accorder un soutien financier à un projet vocationnel

À sa réunion du 29 novembre 2005, l'exécutif a produit un document intitulé : « Critères pour accorder un soutien financier à un projet vocationnel ». Ces critères sont présentés à l'assemblée en vue d'une approbation.

Diverses modifications sont apportées à ce document. La version suivante est proposée par Serge Toupin et appuyée par Ernest Bourgault et adoptée à l'unanimité.

Critères d'ordre financier :

1. L'AVPF dispose d'un montant de 3,000.00\$ par année pour soutenir des projets vocationnels.
2. L'aide accordée à un projet ne dépassera pas 1,000.00\$ par année.
3. L'argent ne sera pas remis directement à la personne, mais à un organisme ou un groupe communautaire.
4. Un reçu sera exigé pour chaque montant alloué.

Critère concernant la nature des projets :

1. Dans le cadre d'une démarche de discernement vocationnel, soutien financier pour tout projet impliquant des personnes en lien avec une communauté religieuse.

Critères concernant le mode d'attribution :

1. Le projet doit être présenté par écrit à un membre de l'AVPF et ce dernier l'achemine à l'un des trois officiers du comité exécutif.
2. Le comité exécutif se donne un délai d'un mois avant de donner une réponse à chacune des demandes de soutien financier.
3. Les projets devraient être soumis avant les réunions de l'AVPF de février, juin et octobre.
4. Aucun projet récurrent ne sera accepté.

6.2 Projet vocationnel présenté par les membres de l'exécutif

A sa réunion du 29 novembre, l'exécutif avait étudié la possibilité d'offrir une bourse personnelle à un séminariste, via l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre.

L'Assemblée n'a pas retenu cette demande venant de l'exécutif, car ce projet ne répond pas aux critères qui viennent d'être déterminés. L'assemblée ne peut s'engager à des projets spéciaux tel que celui présenté par l'exécutif.

6.3 Rapport financier au 31 décembre 2005 et budget pour l'année 2006

Avant l'étude du bilan et des prévisions budgétaires, nous accueillons un relevé de compte bancaire de notre association et une lettre d'entente entre Service de Consultation et d'Accompagnement Vocationnel de Montréal (SECAVOM) et l'AVPF au sujet de notre placement.

Le bilan financier de l'année 2005 et les prévisions budgétaires 2006 sont présentés avec les chiffres comparatifs au budget réalisé en 2004.

Un seul point est modifié aux prévisions des dépenses à l'item « Aide financière pour projets » : le montant passe de 1,500.00\$ à 3,000.00\$

Sur proposition de Georges Croteau, appuyé par Jacques Taillefer, le bilan et les prévisions budgétaires sont adoptés à l'unanimité.

7- Temps de partage d'activités vocationnelles de quelques membres

Trois religieux, Jean Lemay, f.i.c., Gilles Paquette, s.m.m. et Ronald Beaulne, s.m.m. nous entretiennent sur leur implication en pastorale des vocations.

Jean Lemay, f.i.c. collabore à la commission des vocations du diocèse de St-Jean-Longueuil. Il travaille avec des agents de pastorale jeunesse et avec des jeunes. Il nous présente cinq projets que propose le comité des vocations du diocèse : 1- « Vivre ensemble l'Eucharistie », une démarche pour les 18-30 ans; 2- « Vivre 5 jours dans le Bronx à New-York », une expérience humanitaire pour les jeunes; 3- « Sur les pas de nos grands maîtres spirituels chrétiens », une démarche, davantage, pour les agents et agentes de pastorale; 4- « Dieu appelle », un cheminement pour les jeunes des JMJC-Cologne; 5- « L'expérience de Taizé » pour les jeunes chercheurs de lumière.

Au diocèse de St-Jean-Longueuil, il existe une maison pour les 16-25 ans, « Le Phare », qui est un lieu d'accueil et de croissance qui favorise l'éveil ainsi que le développement de la foi.

4.

Gilles Paquette, s.m.m. est un frère montfortain qui travaille avec des jeunes. Son engagement est d'accueillir les jeunes et de cibler les leaders. Son travail en pastorale jeunesse est basé sur l'expérience. Son implication est d'être présent aux jeunes, de travailler avec eux, de faciliter leur projet et de leur confier des responsabilités. Au niveau de la formation, il collabore avec les Frères du Sacré-Cœur. Gilles collabore et travaille avec des jeunes à diverses activités tels que le pèlerinage de l'Assomption, la montée pascale, la retraite des animateurs et la fête de Noël. Avec des jeunes, il est à l'origine du groupe « Jeunesse Assomption » et il se dit très attentif à faire découvrir les talents que les jeunes possèdent. Il nous donne en exemple le très beau CD d'un chapelet chanté produit par les jeunes.

Ronald Beaulne, s.m.m. est le répondant vocationnel pour la communauté des Montfortains. Dans son engagement personnel auprès des jeunes, il collabore avec des mouvements de jeunes tels « la Flambée » et « la Rencontre ». Ronald trouve important de s'impliquer avec les jeunes et il ajoute qu'il faut être capable de répondre à l'appel du jeune. En ce qui regarde la pastorale des vocations dans sa communauté, il y a une certaine traversée du désert. Il n'y a pas de candidat en discernement vocationnel et le projet « Venez et voyez » est actuellement en veilleuse.

8- Personne ressource pour le mois d'octobre

Pour notre rencontre d'octobre prochain nous proposons comme personne ressource M. Hubert Mposho Makwanda, un laïc d'origine congolaise, membre du groupe « **Consilium Support** » (organisme de formation-accompagnement-conseils), Hubert nous fera réfléchir sur l'accompagnement des jeunes dans la culture de la jeunesse d'aujourd'hui.

9- Varia : le C.C.F.P.V.

Le Conseil Canadien Francophone de la Pastorale Vocationnelle est une table de concertation et d'information pour les divers organismes vocationnels au Canada français. Dans une volonté de renouveau, les évêques canadiens ont divisés en quatre grands territoires les régions pour former des associations regroupant tous les agents de pastorale vocationnelle. Devant cette nouvelle structure, différents scénarios se présentent à nous et nous optons à l'unanimité pour l'abolition du CCFPV.

10- Calendrier pour nos deux prochaines rencontres

Nous retenons **jeudi, le 1^{er} juin, et jeudi, le 5 octobre 2006.**

15h00 Fin de la réunion.

